



11^e BALADE D'AUTOMNE

25 SEPTEMBRE 2022

L'association des véhicules classiques de l'Automobile Club de Bourgogne organise la 11^{ème} balade de véhicules anciens et de prestige dont le départ sera donné depuis le Country Club de Norges, et empruntera un nouveau et très beau parcours parmi de magnifiques paysages. Elle aura lieu le dimanche 25 septembre à partir de 9 heures.

La balade est ouverte à tous les véhicules anciens datant d'avant 1988, et de prestige sur invitation (50 véhicules maximum, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions ou sur invitation).

ITINÉRAIRE



NORGES
DIJON BOURGOGNE
Country Club
by Jacques Laffitte

- Rendez-vous à 8h30 au Country Club de Norges
- Accueil, vérifications, remise des Road Book et des plaques
- Petits-déjeuners offerts à partir de 8h30
- 9h30 : départ des premiers véhicules



- Apéritif, visite du domaine, déjeuner
- Reprise de la balade à 14h30



CHÂTEAU DE
CHEVIGNY-EN-VALIÈRE

- Arrivée au Château de Chevigny-en-Valière
- Remise des prix, cocktail





11^e BALADE D'AUTOMNE
25 SEPTEMBRE 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner par courrier. Engagements limités à 50 véhicules, dans l'ordre d'inscription.

CONDUCTEUR

Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. mobile : Fixe :
E-mail :

VÉHICULE ENGAGÉ

Marque :
Type :
Année :
Immatriculation :
Cie assurance : Contrat N° :
Échéance :

TARIF UNIQUE

INSCRIPTION : 100 € par voiture Nombre de véhicule(s) : soit €

REPAS : 40 € par personne Nombre de repas : soit €

Paiement par :

CHÈQUE : à établir au nom de « Les Véhicules Classiques de l'ACB » et à retourner par courrier.

VIREMENT : IBAN : FR76 1027 8025 8000 0204 3050 152

Mention manuscrite « lu et approuvé » : Fait à le / / 2022
Signature :

En remplissant ce document :

Je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance sont valides la jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toutes interviews filmées ou reportages photographiques.
Je participe à mes propres risques et périls et je décharge de toute responsabilité l'association « les Véhicules Classiques de l'Automobile Club de Bourgogne » et toutes personnes mandatées par elle pour l'organisation et la promotion de la manifestation, ainsi que les autres participants à cette dernière, en cas de décès, blessure ou de dommage qui me serait causé ainsi qu'a mon équipage du fait de ma participation à la manifestation. Je m'engage à respecter les règles du code de la route. Le conducteur s'engage à respecter la législation en vigueur concernant la consommation d'alcool, stupéfiants et médicaments. Je reconnais avoir été dûment informé qu'en cas d'annulation de la manifestation par l'organisateur, pour des cas de force majeure, ainsi que mon inscription à la manifestation annulée à mon initiative, ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou indemnisation. L'organisateur ne pourra en aucun cas être recherché en responsabilité si une infraction était commise par le conducteur ou un membre de l'équipage.

ASSOCIATION DES VÉHICULES CLASSIQUES DE L'AUTOMOBILE CLUB DE BOURGOGNE
VILLAGE-AUTO - 9 rue des Ardennes, 21000 DIJON